

Réunion nationale des Interlocuteurs académiques LV –TICE
CIEP de Sèvres – 25 et 26 janvier 2007

Compte rendu de l'intervention :
Ressources authentiques numériques et droits d'usage en milieu scolaire

par **Mme Anik Monoury**,
responsable du pôle Langues vivantes à la Sous-direction TICE,
animatrice du réseau d'interlocuteurs académiques

Jeudi 25 janvier, matin

La Sous-direction TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) accompagne par ses actions le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères du ministère. Il est spécifié dans le Bulletin Officiel n° 23 du 8 juin 2006 qu' « *un enseignement rénové, dans ses modalités d'organisation et dans ses contenus, doit en effet permettre d'améliorer les compétences des élèves en langues, de rendre celles-ci plus accessibles et de privilégier l'apprentissage de l'oral ...* ».

Les TICE se voient attribuer un rôle important, particulièrement pour une plus grande exposition à la langue et le développement de l'apprentissage en autonomie.

« Pour pouvoir progresser dans l'apprentissage d'une langue, il faut la pratiquer de façon régulière et substantielle. Le travail en classe ne saurait donc suffire. Il faut aussi permettre aux élèves d'entretenir et de développer leurs acquis en apprenant à travailler en autonomie hors temps d'enseignement. À cet effet, l'accès aux outils multimédias (internet, chaînes satellites, cédéroms), amorcé dans les espaces langues et les espaces numériques de travail devra être favorisé. Ces outils offrent un large choix de documents et les élèves trouveront ainsi un prolongement à l'utilisation des TICE pratiquée avec les enseignants durant les cours ou pendant les séances avec l'assistant. Les enseignants trouveront des éléments conçus pour les aider dans leurs démarches pédagogiques et dans leurs choix de logiciels, particulièrement dans le champ des compétences orales, sur le site

<http://www2.educnet.education.fr/langues/>. En outre, le recours à un instrument d'auto-évaluation donne aux élèves la possibilité de suivre leur propre progression dans leur apprentissage. »¹

Les TICE permettent d'accéder à un large choix de documents authentiques (sites internet, chaînes étrangères, cédéroms, dévédéroms, podcasts ...).

Dans sa présentation, Anik Monoury expose la prise en compte de la question des droits d'usage de ces ressources, particulièrement sonores et visuelles, dans les actions de la SD-TICE : accords cadres avec des chaînes de télévision et radio étrangères, élargissement de la marque RIP (Reconnu d'intérêt pédagogique) à des sites offrant l'accès à des ressources authentiques en langues aux droits libérés pour une utilisation pédagogique en classe et hors classe, offre de téléchargement de fichiers .mp3, soutien de projets d'éditeurs français et en co-édition avec des partenaires européens dans le cadre du projet SCHENE (Schéma de l'édition numérique pour l'éducation). Elle informe sur les moyens mis en place pour communiquer sur ces actions et sur les usages dans les académies.

Les liens sont fournis sur les parties du site national Educnet langues vivantes qui renseignent sur ces actions et sur les lettres TIC'Edu langues vivantes envoyées à tous les inspecteurs et enseignants de langues vivantes en France.

¹ A.4. du Bulletin officiel B.O. n° 23 du 8 juin 2006